Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau des examens et des certifications** **Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP** **Suivi par : Claudine LEVY** **Tél : 01 49 55 52 79** **Fax : 01 49 55 48 88**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDPOFE/N2007-2010** **Date: 24 janvier 2007**

Date de mise en application : Immédiate

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs
- les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt (services de la formation et du développement)

Objet : utilisation de l'application « Libellule » pour la remontée des notes de contrôles continus en cours de formation (CCF) et échéancier.

MOTS-CLES : EXAMEN – CCF - LIBELLULE

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des T.O.M. Inspection générale de l'agriculture Conseil général du génie rural, des eaux et forêts Inspection de l'enseignement agricole Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	Pour information : Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Le logiciel de gestion des élèves scolarisés « Libellule » permet depuis septembre 2005 la gestion des notes formatives et certificatives.

Il a été prévu de longue date que cette gestion permette la récupération des notes certificatives saisies dans Libellule et leur intégration dans INDEXA 2 selon une procédure basée sur un principe comparable à celui des remontées de pré-inscriptions :
* Chaque établissement transmettra les notes de CCF saisies dans Libellule au CNERTA, via une liaison Internet, lequel les regroupera et les mettra à la disposition d'Indexa 2 au CERIT.
* Une procédure automatique intègrera chaque nuit dans la base Indexa2 les notes reçues du CNERTA et, le cas échéant, rejettera les notes qui ne pourront être intégrées.

Pour se prémunir de problèmes liés à l'identification des candidats et aux différences de cartes d'épreuves présentes dans Libellules et Indexa2, il a été prévu une remontée de données des candidats inscrits dans Libellule, sans les notes, dès le mois de Février 2007. Il s'agit d'une "remontée des cartes d'épreuves à blanc".

Le CNERTA a livré une nouvelle version de Libellule (version 3.70) au mois de janvier 2007 qui permet aux établissements de réaliser deux remontées distinctes (cartes d'épreuves à blanc et remontée des notes de CCF). La remontée des cartes d'épreuves à blanc aura lieu **entre le 1er et le 9 février 2007** inclus.

Il est indispensable que tous les établissements équipés de Libellule et utilisant ce logiciel pour la gestion des notes de CCF y participent selon les modalités définies par le CNERTA. La démarche à suivre est détaillée dans l'aide en ligne de Libellule (aide accessible par la touche F1 du clavier) dans la rubrique Quoi de neuf / version 3.70.

La remontée des notes aura lieu à partir du 14 mai selon les indications d'une prochaine note de service.

Gilbert PESCATORI

Sous-directeur de la stratégie en formation, recherche et développement

Alain SOPENA

Sous-directeur des Politiques de formation et d'éducation